



MODÈLE DE CANDIDATURE POUR LE POSTE DE MEMBRE DU COMITÉ ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE AYANT DES COMPÉTENCES DANS LE DOMAINE

ELECTION DE LA FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME Comité Directeur du 3 décembre 2016

Article 8 et suivants du Règlement Intérieur de la Fédération adopté le 20 juin 2016.

*Les membres d'un Comité ne sont pas obligatoirement détenteurs d'une licence auprès de la FFM à l'exception de son Président.
Le Comité Directeur désigne en son sein les présidents des Comités et désigne les membres des Comités.*

*Les candidatures doivent être adressées à la Fédération au moins trente jours avant la date fixée pour la désignation.
Les candidats présentés par leur Ligue Motocycliste Régionale doivent joindre à leur candidature une attestation de celle-ci
certifiant qu'ils ont reçu l'investiture de la Ligue dont ils relèvent.*

Je soussigné(e) :

Demeurant :

Code Postal : | _ . _ . _ . | VILLE :

Licence N° : | _ . _ . _ . | Club : Dépt : | _ . |

Déclare être candidat en qualité de membre du Comité Environnement et Développement Durable, ayant des compétences dans ce domaine (1 poste à pouvoir).

Fait à le 2016

Signature

Attention : pour être recevable, la candidature doit être adressée par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception avant le 3 novembre 2016 à minuit au siège de la Fédération, 74 avenue Parmentier – 75011 PARIS, le cachet de la poste faisant foi.

INVESTITURE DE LA LIGUE (Facultatif)

Je, soussigné(e), en qualité de Président(e),
atteste que Monsieur / Madame
a reçu l'investiture de la Ligue Motocycliste Régionale de
pour se présenter au Comité Environnement et Développement Durable.

Date

Signature

Cachet